

L'Université d'Angers procède à l'élection d'une personnalité extérieure pour siéger à son conseil d'administration.

Conformément à l'article L 712-3 du code de l'éducation et de l'article 2.3 des statuts de l'université, cet appel public à candidatures vise à pourvoir 1 siège au titre des personnalités extérieures de nationalité française ou étrangère au conseil d'administration :

- un représentant homme des organisations représentatives des salariés.

L'élection **aura lieu le 20 novembre 2025 à partir de 14h00** à la Présidence de l'Université d'Angers, lors de la séance du conseil d'administration. Cette élection tient compte de la répartition par sexe des autres personnalités élues et désignées afin de garantir la parité entre les femmes et les hommes parmi l'ensemble des personnalités extérieures membres du conseil d'administration.

Les déclarations de candidature pourront être :

Soit **déposées avec accusé de réception** auprès de : Service des affaires institutionnelles – Direction des affaires générales, juridiques et institutionnelles – Université d'Angers – bureau 422 – 40 rue de rennes – BP 73532 – 49035 ANGERS cedex.
Tél : 02.41.96.22.70

Soit **adressées sous format numérique avec accusé de réception** à l'adresse : service.affaires.institutionnelles@univ-angers.fr

Quel que soit le mode choisi les déclarations de candidature devront impérativement être dûment remplies, signées et accompagnées des pièces justificatives et devront impérativement être réceptionnées pour le **mardi 18 novembre 2024, 14h00**.

**DÉCLARATION DE CANDIDATURE AUX FONCTIONS
D'ADMINISTRATEUR AU TITRE DES
PERSONNALITES EXTERIEURES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS**

Je soussigné,

Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Téléphone portable (professionnel et/ou personnel)

Adresse électronique (obligatoire) :

Déclare faire acte de candidature aux fonctions d'administrateur au titre des personnalités extérieures du conseil d'administration de l'UNIVERSITE D'ANGERS en qualité de :

- Représentant des organisations représentatives des salariés (joindre une habilitation de l'organisation syndicale) ☐

Ancien diplômé de l'UNIVERSITE D'ANGERS :

. Oui (joindre une copie du diplôme) ☐

. Non ☐

Joindre obligatoirement la copie d'une pièce d'identité, un CV et une lettre d'intention.

Fait à **ANGERS**, le

Signature